

Informations et règlement intérieur

ACCUEIL DE LOISIRS DE TREFFIAGAT

Nous sommes un accueil de loisirs communal, qui accueille les enfants de 3 à 10 ans, voire 2 ans et demi si celui-ci est propre et scolarisé.

Nos locaux se situent dans l'enceinte de l'école maternelle de Lechiagat, dans la partie garderie et dans la salle polyvalente Croas Malo l'été.

Les enfants peuvent être accueillis à la journée avec repas ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

L'enfant reste sous la responsabilité de ses parents tant qu'il n'a pas franchi les portes de la structure.

Constitution du dossier d'inscription

- Fiche de renseignements
 - Fiche sanitaire
- Fiche d'inscription des mercredis/vacances (sous forme de tableau)
 - Copie attestation QF CAF
 - Copie attestation assurance responsabilité civile

Ces documents sont téléchargeables sur le site de la commune

<http://treffiagat.bzh/> ou à retirer directement en mairie

REEMPLIR, SIGNER ET NOUS RENVOYER LES FICHES D'INSCRIPTION POUR LES PERIODES DE VACANCES EN MAIRIE OU à L'ADRESSE alsh@treffiagat.bzh

Les inscriptions ne sont effectives que si le dossier est complet et après validation de la direction de l'ALSH.

Absences et retards

En cas de maladie, la présentation d'un certificat médical, pourra justifier l'absence d'un enfant. Prévenir l'ALSH au 06.78.00.10.29 ou 02.98.58.14.47

En cas de retard merci de prévenir également aux mêmes numéros.

Toutes absences non justifiées ou hors délais seront facturées.

.....

Informations et règlement intérieur

ACCUEIL DE LOISIRS DE TREFFIAGAT

Pour toute modification ou rajout, vous pouvez la semaine avant ou au plus tard **48h00** avant la date initialement prévue ; par téléphone au 06.78.00.10.29 ou 02.98.58.14.47 ou par email à alsh@treffiagat.bzh pour les mercredis et/ou les vacances.

SANS CELA AUCUNE INSCRIPTION NE SERA VALIDÉE.

Horaires

Pour venir déposer votre enfant :

Le matin : entre 07h30 et 09h30

Ou A 12h Ou

L'après-midi : entre 13h30 et 14h00

Pour venir récupérer votre enfant :

Le matin : de 12H00 à 12h15

L'après-midi : de 16h30 à 19h

Hygiène et santé

Il ne sera donné aucun médicament à l'enfant sans certificat médical. L'ALSH ne pourra accepter d'enfant malade, fiévreux.

Si l'équipe d'animation constate la présence de poux ou de parasites, il sera demandé aux parents de traiter l'enfant dès son retour à la maison.

AUTRES INFORMATIONS

Pour les enfants de 3-6 ans, prévoir un change complet dans un sac au nom de l'enfant.

Il est interdit de fumer dans l'enceinte de l'ALSH (cour + locaux).

- Les enfants ne doivent pas apporter de jeux, bijoux, objets de valeur. L'ALSH décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.